1er semestre 2015 N°3

Eperlecques

Photo : Vue du haut du clocher, route de Moulle

Bulletin municipal

TRAIT D'UNION

Ets Jean-Luc MACREZ

Menuiserie - Charpente - Couverture

- Pompes funèbres 24/24
- Organisation complète de funérailles
- Salon funéraire
- Contrats obsèques
- Articles funéraires

96 rue du Gandspette
62910 EPERLECQUES

Tél. 03 21 93 00 61
www.jean-luc-macrez.com

Bertrand BAYART

PLOMBERIE, SANITAIRE
CHAUFFAGE, ELECTRICITE
REGLAGE et NETTOYAGE CHAUDIERES

Dépannage 7j/7

1190, rue de la Panne
62890 NORDAUSQUES

Tél. 03 21 82 34 71
Port. 06 73 61 91 87
E-mail : bayartb@wanadoo.fr

Entreprise Jocelyn Duhotoy

TERRASSEMENT TOUS GENRES
ET TRANSPORTS TRACTO-BENNES
POSE DE FOSSE SEPTIQUE - VIDANGE

62910 EPERLECQUES
Tél. : 03-21-35-64-64
Portable : 06-60-76-64-64

BOUCHER •
CHARCUTIER •
TRAITEUR •

Julien BAQUET

4, La Place - 62910 Eperlecques
Tél. 03 21 95 29 94

GUYOT FREDDY

Maçonnerie Générale

CARRELAGE - COUVERT DEMOUSSAGE TOITURE ET FACADE OUEL
RACCORD DU TOUT À L'ÉGOUT - RAMONAGE DE CHEMINÉES

8, rue de l'Ouest-Mont
62910 EPERLECQUES

TÉL../FAX 03 21 38 36 05

Château du Gandspette

HOTELLERIE DE PLEIN AIR***

Dans un parc boisé de 8 hectares

Rue du Gandspette - 62910 EPERLECQUES
Tél. 03 21 93 43 93

LIVRAISON CHEZ VOUS PAR CAMION

BETON PRÊT à l'EMPLOI

Béton pour fondations
Béton pour dalle
Béton pour terrasse
avec ou sans fibres synthétiques

MORTIER POUR CHAPPE

Camion malaxeur avec ou sans tapis
Camion malaxeur pompe

SARL TRANSPORTS DARRAS
La Balance (RN 43) EPERLECQUES - 03 21 93 27 50
entre Moulle et Nordausques
Du lundi au samedi

Matériel de Manutention
Stockage et Conservation des Céréales

INSTALLATION - SERVICE APRÈS-VENTE
CHAUDRONNERIE - CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Jean LAVOGIEZ

Rue de la Mairie - 62910 EPERLECQUES
Tél. 03 21 39 79 09
Fax 03 21 93 42 82

Sommaire

Mot du Maire	p: 4
Le Conseil Municipal et les permanences	p: 5
Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux	p: 6 - 14
Travaux - Bon à savoir	p: 15
Affaires scolaires, TAP, NAP, bilan	p: 16
Culture, Musique	p: 17
Ecocitoyenneté	p: 18
Les numéros utiles	p: 19
CCAS - CLSH	p: 20
CCAS - projet Mutuelle	p: 21
Etat civil	p: 22 - 23
Initiatives locales : emploi - Démocratie	p: 24
Retour sur les réunions de quartiers	p: 25
Publicités - Informations	p: 26 - 27
Animations locales	p: 28
Tribune libre	p: 29
Le Conseil Municipal Jeunes	p: 30 - 31
Commémorations et remise de médailles	p: 32
Histoire d'Eperlecques	p: 33
Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	p: 34
La crèche municipale	p: 35
Le dispositif "Participation citoyenne"	p: 36
Zoom sur les événements du 1er semestre	p: 37 - 39
Les associations d'Eperlecques	p: 40 - 49
Fête de la Musique et publicités	p: 50 - 51

Mairie d'Eperlecques
5, rue de la mairie
62910 EPERLECQUES

Tel : 03.21.93.11.93
Fax : 03.21.93.66.61

www.mairie-eperlecques.fr

secretariat@mairie-eperlecques.fr

La mairie vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h & de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

Réalisation :
Service Communication
communication@mairie-eperlecques.fr

Le mot du maire

Chères Eperlecquoises, chers Eperlecquois,

En cette fin de vacances d'été, certains ont pu profiter du centre de loisirs qui accueillaient 120 enfants et 20 ados, animé par notre directrice Amandine DELOBELLE et son équipe d'animateurs.

Les travaux d'assainissement collectif route de la Balance et rue de Contredique débuteront en septembre, ainsi que la réfection de la voirie de la rue de Contredique effectués par l'entreprise LEROY TP. De plus, la société RAMERY va procéder à l'aménagement du parking aux abords du terrain de foot ainsi qu'aux travaux au Marais de la Vlotte.

Le Nouveau Conseil Municipal des Jeunes a pris ses fonctions, l'occasion pour eux d'inaugurer fin juin, en présence bien sûr des membres de l'ancien conseil qui avaient porté le projet, le premier jeu pour enfants situé au Parking des Cerisiers. Nous les remercions vivement pour les actions menées pendant leurs deux années de mandat.

Afin d'améliorer la sécurité autour du centre, nous avons décidé en réunion de Conseil de passer cette zone à 30 km/h, mais aussi de baisser le mur de l'Eglise côté « Place » afin d'apporter de la visibilité au passage piéton. Merci à la société Inserxo pour son travail. Le relais d'assistantes maternelles pour les communes de Bayenghem les Eperlecques, Eperlecques, Mentque-Nortbécourt, Nordausques, Nortleulinghem, Tournehem sur la Hem et Zouafques est entré en fonction le 1er juin 2015. Sa directrice, Madame Angélique ROELANDT assure l'accueil et un très bon suivi des enfants, les assistantes maternelles, tout comme la commune ont apprécié la mise en place de cette structure mutualisée.
Le projet de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Saint-Omer à Eperlecques quant à lui progresse. Nous mettons tout en œuvre pour vous apporter une structure qui pourra répondre aux besoins de nos communes et du territoire.
La construction des 21 logements locatifs, portée par habitat 62/59 PICARDIE, est sortie de terre au lotissement des Hérons.

Pour la rentrée, nous continuerons d'organiser gratuitement les Nouvelles Activités Périscolaires au sein de nos trois sites et je remercie l'ensemble du corps enseignant et du personnel communal pour leur aide tout au long de l'année.

La commune a décidé de s'inscrire à l'Opération « FLEURIR LE PAS-DE-CALAIS ». Je félicite Régis DOURLENS, adjoint, ainsi que le service technique pour leur magnifique travail qui concourt chaque jour à l'amélioration de notre cadre de vie.

A tous les Eperlecquoises et Eperlecquois, j'espère que vous avez trouvé un moment de repos pendant ces beaux jours d'été.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire, Laurent DENIS

Le Conseil Municipal

PERMANENCES EN MAIRIE

Monsieur le maire

M. Laurent DENIS, 5 route de Moulle, le samedi matin de 9h15 à 12h00

Email du secrétariat de la mairie : secretariat@mairie-eperlecques.fr

Les adjoints

- Mme Barbara BODART-BAYLE : Affaires sociales, Solidarité, Personnes âgées, Personnes handicapées, Centre de Loisirs Sans Hébergement.
  Le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00 et le mercredi de 16h30 à 17h30
  Email : barbara.bodart@mairie-eperlecques.fr
- M. Guy ANNE : Travaux, Urbanisme, Cadre de vie, Finances,
  Le 2ème et 4ème samedi du mois de 10h30 à 12h00,
  Email : guy.anne@mairie-eperlecques.fr
- Mme Béatrice DEWEILDE-PIRRONE : Communication, Relation avec la population, Commerce & Artisanat, **sur rendez-vous.**
  Email : beatrice.deweilde@mairie-eperlecques.fr
- M. Régis DOURLENS : Vie associative, Jeunesse et sports, Gestion de la salle des fêtes, Espaces verts, **sur rendez-vous.**
  Email : regis.dourlens@mairie-eperlecques.fr
- Mme Valérie PETIT-LE DORTZ : Affaires scolaires, Culture, Conseil Municipal Jeunes, **le 1er et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12h00,**
  Email : valerie.petit@mairie- eperlecques.fr

Permanence de vos Conseillers Départementaux :

Bertrand PETIT et Sophie WAROT vous accueillent lors de leur permanence en mairie dès le mois de septembre le 2ème jeudi de chaque mois de 17hà 18h : Les jeudis 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, et 10 décembre 2015.

Attention changement de lieu de permanence :

Les permanences de Brigitte BOURGUIGNON, Députée de la 6ème circonscription ne se tiennent désormais qu'en Mairie d'Ardres 64 rue des Lombards, tel : 03.21.46.50.20

Les vendredis 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, et 18 décembre 2015.

Changement d'adresse mail de la mairie :

mairie-eperlecques@wanadoo.fr est remplacé par secretariat@mairie-eperlecques.fr

Extraits du Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 26 mars 2015 :

(…) Le Maire propose la modification suivante au tableau des effectifs :

La suppression d'un emploi d'attaché territorial principal à temps complet ;

La création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet ;

La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial, à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires (80 % du temps de travail légal).

Tableau des effectifs :

Cadres d'emplois	Grades	Nombres d'emplois
Filière administrative		
Attaché territorial	Attaché	1
Rédacteur territorial	Rédacteur Principal de 1ère classe	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ère classe	1
Filière technique		
Adjoint Technique Territorial	Agent de maîtrise territorial	2
	Adjoint Technique 2ème classe	17
A.T.S.E.M.	ATSEM Principal 2ème classe	2
Filière médico-sociale		
Educateur territorial de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	1
Auxiliaire de puériculture territorial	Auxiliaire de puériculture	3

(…)

8 – APPROBATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION

Vu la délibération n°604-14 du conseil communautaire de la CASO, en date du 11 décembre 2014, par laquelle le conseil communautaire de la CASO a approuvé le schéma de mutualisation ;
Considérant que, conformément à la réglementation, les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer sur l'approbation du schéma de mutualisation ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'approuver le schéma de mutualisation tel que présenté dans la délibération du 11 décembre 2014.

Commentaires :

M PICQUENDAR précise que la mutualisation est désormais presque une obligation puisqu'elle conditionne le montant de la DGF (dotation globale de fonctionnement).
M le Maire répond qu'elle est souhaitable.
M PICQUENDAR fait remarquer que la question du financement de la mutualisation n'a jamais été évoquée.
M le Maire indique que les communes prenant part au projet auront un avis à donner sur la question. Il ajoute qu'il a reçu la semaine dernière deux personnes de la CASO et qu'une réunion aura lieu le 27 mars sur la question du bâtiment, lequel a été estimé par le domaine à 140 000 €.
M PICQUENDAR déclare qu' « en gros toutes les compétences vont partir à la CASO »
Mme MAEGHT et M le Maire indiquent que ce n'est pas le cas.
(…)

Les comptes-rendus sont disponibles en téléchargement sur le site officiel de la commune : ***mairie-eperlecques.fr ou en mairie sur demande.***

(…) 10 – MODIFICATION DU MONTANT DE LA PRIME DE NAISSANCE

Vu la délibération n°2002/09 du 18 janvier 2002, par laquelle le conseil municipal autorise la participation de la commune, à hauteur de 16€, à la prime de naissance versée par la caisse d'épargne pour toute ouverture d'un compte au bénéfice d'un nouveau-né éperlecquois ;
Le Maire propose d'augmenter la participation de la commune de 16€ à 20€ par nouveau-né éperlecquois.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'augmenter la participation de la commune à la prime de naissance pour la porter à 20€, et autorise monsieur le Maire à engager la dépense correspondante.

Commentaires :
Mme DELAVAL demande pourquoi la prime est versée par la caisse d'épargne
M le Maire répond qu'il s'agit d'une offre proposée par la caisse d'épargne et que la mairie y participe depuis plusieurs années.
A MAHIEU demande pourquoi on n'offre pas plutôt un bon d'achat, tout le monde n'étant pas client de la caisse d'épargne.
M le Maire explique qu'avec un bon d'achat, l'enfant ne reçoit que 20 € alors qu'avec l'ouverture il reçoit 20 € de la banque + 20 € de la commune, ce qui fait un total de 40 €.
Mme DELAVAL précise qu'elle ne se souvient pas avoir reçu cette offre.

11 - DEFINITION DES RUES CONCERNEES PAR L'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN 2015

Les voies proposées pour l'extension de l'éclairage public en 2015 sont :
- Rue de l'Est-Mont ;
- Rue de l'Ouest-Mont ;
- Route d'Audruicq.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'approuver la liste des rues proposées pour l'extension de l'éclairage public en 2015.
(…)

13 – AUTORISATION DE DEPENSE POUR LA SORTIE SCOLAIRE A NOTRE DAME DE LORETTE

Une sortie scolaire est prévue le 13 avril 2015 sur le site de Notre-Dame de Lorette dans le cadre de la commémoration. Elle concerne l'ensemble des élèves scolarisés en CM1 et CM2 de l'école publique et privée de la commune.

A cette occasion, trois bus avec chauffeurs devront être loués afin d'assurer le déplacement sur le site. Le coût de cette location est de :
- 2 bus 53 places : 2 x 340 € = 680 €
- 1 bus 61 places : 390 €
- Coût total : 1070 €

Monsieur le Maire propose que cette dépense soit prise en charge par la commune.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'autoriser monsieur le Maire à engager la dépense ci-dessus énoncée.

Commentaires : **M PICQUENDAR** indique qu'il n'a pas reçu l'invitation ; **Mme PETIT** répond que les invitations ne pouvaient être envoyées avant la délibération ; Mme BODART indique que les invitations sont prêtes. (…)

Extraits du Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 8 avril 2015 :

1 – COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Barbara BODART délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur Laurent DENIS, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :
La section de fonctionnement présente un excédent d'exercice de 191 979,86 € et la section d'investissement un déficit d'exercice de 76 329,42 €.
Compte tenu des excédents reportés de 589 086,77 € en fonctionnement et de 578 352,01 € en investissement, l'excédent global est de 1 283 089,22 €.
Après avoir financé les 158 556,90 € de Restes à Réaliser en dépenses, le Budget Primitif représente une enveloppe financière de 1 124 532,32 €.
Compte tenu de l'excédent total de financement de 343 465,69 €, l'excédent de fonctionnement de 781 066,63 € est affecté comme suit : 109 868,88 € au compte 1068 en recette d'investissement et 671 197,75 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.
2° Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5° Ont signé au registre des délibérations : Guy ANNE, Francis BLOT, Barbara BODART, David COCQUEMPOT, Marjory DELAVAL, Sandrine DEMAUDE, Béatrice DEWEILDE, Régis DOURLENS, Anne GOMBERT, Hugues LAVOGIEZ, Sandrine LORIO, Nathalie MAEGHT, Amélie MAHIEU, Valérie PETIT, Damien PICQUENDAR, Antoine TUSO, Monique VALENTIN et Didier VANDAELE.

Commentaires :
M PICQUENDAR remarque que les dépenses de fonctionnement ont augmenté globalement de 19,87 %, alors que les recettes n'ont progressé que de 2.79%. Il remarque que, par exemple, les dépenses liées aux cérémonies et fêtes ont augmenté de près de 40 %. De plus, le prochain budget prévoit encore une augmentation de 10000€ pour ce poste
M le MAIRE explique que cette augmentation est liée à l'augmentation du nombre de cérémonies, à la mise en place des réunions de quartier, à la participation de la commune aux pots des AG des associations ainsi qu'à l'achat des bouteilles de mousseux pour les vœux. En effet, pour 2013, une facturation tardive a entraîné un paiement en 2014 et l'achat anticipé de celles des vœux 2015 a donné lieu à une facturation en décembre 2014. (…)
Mme MAEGHT ajoute que sous l'ancienne mandature, il y avait peu de cérémonies. Elle rappelle que l'ensemble des cérémonies qui ont eu lieu en 2014 ont fait l'objet d'un accord du conseil municipal et que la participation des habitants à ces manifestations démontre qu'il y avait une attente.
M PICQUENDAR répond que c'est une bonne chose si la commune en a les moyens.
M le MAIRE explique que l'objectif est d'avoir une ville vivante et d'augmenter les possibilités d'échange avec la population.
Mme LORIO ajoute qu'auparavant il y avait moins d'occasions de rencontrer la population et que de plus, tous les conseillers avaient voté le budget l'année dernière.**M PICQUENDAR** précise qu'il n'avait pas voté le budget 2014 et qu'il ne le regrette pas. Il estime que la commune devrait préserver ses moyens pour l'investissement.

(…)

2 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION.

L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales,

DECIDE, à 18 voix pour et 4 voix contre, de retenir les taux suivants pour l'année 2015 :

Taux de TAXE D'HABITATION :	20,07 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI :	18,13 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :	48,27 %

3 – BUDGET PRIMITIF 2015 ET SUBVENTIONS

Le budget primitif est voté à 18 voix pour et 4 voix contre ; il est équilibré en fonctionnement à la somme de 2.727.716,64€ et en investissement à la somme de 2.195.576,44€. Le budget total est donc de 4.923.293,08€.

En investissement sont prévus :

- L'achat de la parcelle pour implantation du groupe scolaire
- L'achat du bâtiment et le financement des travaux pour le relais d'assistantes maternelles
- La construction d'un local de rangement à l'école maternelle du centre
- La réfection des parkings du Marais de la Vlotte
- L'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques
- L'aménagement des abords du terrain de football (clôture, parking)
- L'extension du local de stockage de la salle de sports
- La création d'un local de stockage supplémentaire pour les services techniques
- La réfection de voirie des rues de Loosthoucq, Contredique, Saint Pierre, Westrove, Meullemotte, Estabergue, chemin de Ruminghem
- L'isolation phonique de la salle de sport
- L'aménagement d'une évacuation des eaux pluviales au 51 rue du Gandspette

D'autre part, après avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'octroyer 48.000€ de subventions aux diverses associations (Article 6574 du Budget Primitif) et 14.000€ au CCAS de la commune (Article 657362 du Budget Primitif).

(…) **4 – ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE GESTION DES VOIES D'EAU ET DES BERGES DE L'AUDOMAROIS**

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement concernant le Plan de Gestion des voies d'eau et des berges du marais Audomarois, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le plan de gestion proposé.

Le Plan de Gestion des voies d'eau et des berges du marais Audomarois est un dossier réglementaire relatif à la réalisation d'opérations groupées d'entretien régulier de cours d'eau, canaux et plans d'eau. Ce dossier a été réalisé par la 7ème section de Wateringue avec l'appui des services du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, de la CASO et de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois, en concertation avec les partenaires techniques et financiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'approuver le Plan de Gestion des voies d'eau et des berges du marais Audomarois.

5 – AUTORISATION DE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATIONS BAFA POUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Afin de bénéficier d'une subvention de la CAF dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), certains agents municipaux participant aux TAP ont bénéficié d'une formation BAFA financée par la commune.

La dépense correspondant aux formations BAFA de Candice AMAGAT, Laurence DUBRUCK, Ingrid GRAUX et Corinne LEVEL, d'un montant total de 1 648 €, sera imputée sur les crédits de l'article 6184.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'autoriser M le Maire à engager la dépense ci-dessus énoncée.

6 – DIVERS

M le Maire demande aux volontaires pour participer à l'organisation des 4 jours de Dunkerque de s'inscrire sur la liste. Il précise que qu'une réunion aura lieu vendredi à partir de 19h30.
Horaires : 8 mai à partir de 14h, 10 mai à partir de 12h

Le rapport sur les relevés de vitesse du radar pédagogique établit que :
Route de Moulle : vitesse moyenne 51 km/h – vitesse max 95 km/h – entre 18h et 20h : 90 véhicules/heure
Rue du Mont : vitesse moyenne 41 km/h – vitesse max 85 km/h – entre 9h et 18h : 45 à 55 véhicules /heure

M PICQUENDAR interroge M le Maire sur l'article paru dans la Voix du Nord au sujet d'une subvention de 500 000 € octroyée par la CASO à la commune d'Eperlecques dans le cadre d'un projet de maison de développement durable
M le Maire répond qu'il s'agissait d'une erreur du journaliste.

M PICQUENDAR remarque que, sur 60 millions d'euros d'investissement, il n'y a pas grand-chose pour la commune d'Eperlecques. Il estime qu'il serait intéressant d'être informé par les représentants de la commune à la CASO, lors des réunions de conseil.
Mme MAEGHT répond que tout est accessible sur le site Internet de la CASO
M le Maire rappelle que tout ce qui concerne Eperlecques est vu en Conseil et que la CASO édite chaque mois un bulletin d'information qui est distribué à l'ensemble des habitants. (…)

18- DIVERS

M le Maire informe le Conseil qu'il a été sollicité pour des subventions par :
Handisport : le Conseil est favorable à la subvention ;
Secours Populaire : le Conseil est défavorable à la subvention ;
La Vie Active : fera l'objet d'une prochaine délibération.

CCAS : création d'un comité de pilotage pour la mutuelle, réunion le 4 juin pour la création du cahier des charges
La mise en place devrait être faite pour septembre 2015.

Extraits du Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 3 juin 2015 :

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu ordinaire de séance aux fins de débattre des questions suivantes :

1 – **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités de service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade ou de modifier les horaires de travail.

Par délibération en date du 26 mars 2015, le Conseil Municipal a approuvé la modification du tableau des effectifs des emplois permanents du personnel conformément aux lois n°83-634 du 13 juillet 1983 et n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiées, et aux décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant.

Considérant la nécessité d'avoir dans le tableau des effectifs un adjoint administratif à temps partiel afin d'assurer les tâches de communication, la gestion des dossiers d'urbanisme et le secrétariat,

Considérant la nécessité de recruter un agent de la filière médico-sociale pour la fonction de responsable du relais d'assistantes maternelles en cours de création,

Considérant la nécessité d'inscrire au tableau des emplois permanents les postes des agents de l'Ecole de Musique en contrat à durée indéterminée,
Le Maire propose les modifications suivantes au tableau des effectifs :
La création de 3 emplois d'assistant d'enseignement artistique à temps partiel ;
La création d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet à raison de 14 heures hebdomadaire (40 % du temps de travail légal) ;
La création d'un emploi de conseiller en économie sociale et familiale à temps complet ;
La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial, à temps non complet à raison de 24 heures hebdomadaire (70 % du temps de travail légal).

ET propose ainsi le tableau des effectifs suivant à compter du 1er juin 2015 :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à 17 voix POUR et 4 ABSTENTIONS d'adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.

Le Conseil Municipal APPROUVE le tableau des emplois permanents de la collectivité et DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours. (…)

Commentaires :
D PICQUENDAR remarque qu'on embauche alors que les autres collectivités baissent leurs effectifs.
M le MAIRE explique que cette augmentation des effectifs se justifie par la mise en place de nouveaux projets et l'augmentation des structures.
D PICQUENDAR demande si ce sont tous des créations de postes titulaires. On passe de 27 à 35 donc c'est « portes ouvertes ».
M le Maire répond que non, 6 postes partent à la CASO en septembre et on a été obligé d'embaucher pour les TAP.
D PICQUENDAR répond que c'est un coût important et que nous n'avons pas les moyens.
G ANNE répond qu'il n'y a pas assez de personnel, qu'on ne peut pas avancer.
M le Maire précise que la crèche et la mairie ont engendré beaucoup de dossiers administratifs et qu'il faut prévoir pour le RAM et le groupe scolaire. **V PETIT** précise que pour le personnel de l'école de musique, c'est juste un changement de statut, pas du personnel en plus. (…)

10 – TARIF ET NOMBRE D'ANIMATEURS POUR LE CLSH DE JUILLET 2015

Le Conseil Municipal est informé du fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015. Le CLSH fonctionnera du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Monsieur le Maire précise qu'il convient de fixer le nombre d'animateurs ainsi que les tarifs d'inscription.

Il rappelle, selon la convention d'objectifs et de financement de « l'aide aux temps libres » signée en 2012 avec la Caisse d'Allocations Familiales, l'aide globale est versée sous la forme d'une aide au partenaire : pour l'année 2015, cette aide est forfaitaire pour un montant maximal de :

3,40 € par jour de présence enfant pour un Quotient Familial de 0 à 617 € ;

1,70 € par demi-journée de présence enfant dans le cas d'un accueil de Loisir fonctionnant à la demi-journée pour un Quotient Familial de 0 à 617 € ;

Aide complétée par une majoration de 0,10 € par jour ou demi-journée enfant.

M le Maire précise que le coût par enfant est évalué à 250€ environ.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

De fixer à 18 maximum le nombre d'animateurs pour le fonctionnement du CLSH de juillet 2015, effectif auquel s'ajoutent un directeur et un directeur adjoint ;

D'appliquer le tableau tarifaire suivant :

QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIF PAR SEMAINE POUR LES EPERLECQUOIS (5 jours de présence)	TARIF PAR SEMAINE POUR LES EPERLECQUOIS (semaine du 14 juillet)	TARIF PAR SEMAINE POUR LES NON EPERLECQUOIS (5 jours de présence)	TARIF PAR SEMAINE POUR LES NON EPERLECQUOIS (semaine du 14 juil.)
De 0 à 442€	20,00 €	16,00 €	31,00 €	24,80 €
De 443 à 617€	24,00 €	19,20 €	34,00 €	28 €
Supérieur à 617€	46,00 €	36,80 €	56,00 €	44,80 €

Commentaires :

M le Maire énonce le bilan du CLSH

coût global : 63 737 €

subvention CAF : 8 515 €

redevance usagers : 7 822 €

coût supporté par la commune : environ 38 000 €

B BODART précise que le CLSH est fréquenté à 85 ou 90 % par les éperlecquois.

(…)

12 – LIMITATION DE VITESSE

Vu les dispositions de l'article L 2213-1 du Code général des Collectivités territoriales qui établit que le maire exerce la police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations, sous réserve des pouvoirs dévolus au représentant de l'Etat dans le département sur les routes à grande circulation ;

Considérant la nécessité de réduire la vitesse autorisée afin de protéger les piétons aux abords de l'école maternelle et aux abords du Blockhaus ;

M le Maire propose de limiter à 30 km/h la vitesse autorisée dans les zones suivantes :

- Du n° 91 rue de l'Eglise au n° 17 rue de la Mairie ;
- Du n° 1 au n° 11 route de Moulle ;
- Sur la Place ;
- Du n° 62 rue des Sarts au n° 10 rue du Fort Vesques ;
- Du n° 2 au n° 10 rue de la Meullemotte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'approuver les propositions de limitation de vitesse énoncées ci-dessus. (…)

13 – ACHAT DU TERRAIN POUR LE PARKING DE LA GARE A L'EURO SYMBOLIQUE

Considérant la nécessité de mettre à la disposition des usagers de la gare de Watten-Éperlecques un parking leur permettant de stationner leur véhicule en toute sécurité ;

Considérant la proposition de M FICHAUX, propriétaire du terrain et du trottoir jouxtant la gare de Watten-Éperlecques, de céder son terrain à la commune à l'euro symbolique ;

M le Maire propose :

d'accepter la proposition de M FICHAUX et d'acheter son terrain afin d'y construire un parking ;

de prendre en charge les frais de bornage (intervention d'un géomètre) et les frais de notaire liés à cette vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à 18 voix POUR et 4 voix CONTRE d'autoriser M le Maire à procéder à l'achat du terrain destiné à la construction du parking dans les conditions énoncées ci-dessus.

Commentaires :

D PICQUENDAR demande si on rachète le terrain pour effectuer les travaux d'accessibilité.

M le Maire répond que ce terrain pourra être repris par le département et la CASO par la suite pour l'aménagement d'un parking pour la gare.

H LAVOGIEZ demande si le terrain avant la gare a été acheté.

M le Maire répond qu'un morceau a été racheté par la CASO (garde barrière) et qu'ils vont voir pour racheter le reste du parking.

D PICQUENDAR demande si M FICHAUX a sollicité l'installation d'une rampe d'accessibilité pour son commerce.

M le Maire répond que non.

14 – REDEVANCE POUR OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC

Vu le décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz ;

Considérant la longueur, exprimée en mètres, des canalisations construites ou renouvelées sur le domaine public communal et mises en gaz au cours de l'année 2014, soit 40 mètres ;

M le Maire propose de fixer le taux de cette redevance à 0,35 € par mètre, taux maximum autorisé par l'article 1 du décret précité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de fixer le taux de cette redevance à 0,35 € par mètre.

15 – APPROBATION DU PROJET REGIONAL DE SANTE

Conformément à l'article R 1434-1 du code de la Santé publique, les Conseils municipaux sont consultés sur le projet régional de santé et ses composantes ;
Considérant le projet d'avenant au schéma régional des soins relatif aux soins « traitement du cancer » ;
Considérant le projet d'avenant au schéma régional des soins relatif aux soins « diagnostic prénatal » ;
M le Maire propose d'approuver les modifications proposées pour le schéma régional des soins.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'approuver les modifications proposées pour le schéma régional des soins.

16 – COEFFICENT DE LA TAXE SUR LE CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

La loi du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014 a modifié les dispositions relatives à la taxe sur la consommation finale d'électricité.
En application des articles L 233-4 et L 5212-24 du code général des collectivités territoriales, les communes sont tenues de choisir un coefficient unique parmi les valeurs suivantes : 0 – 2 – 4 – 6 – 8 – 8,5.
M le Maire propose de choisir le coefficient 4.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de fixer le coefficient de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 4.

Commentaires :

D PICQUENDAR demande à quel taux sont les autres communes.
G ANNE répond que la plupart des autres communes ont voté un taux à 8 pour obtenir une subvention.
M le Maire précise qu'il a proposé un coefficient 4 pour ne pas que les usagers soient victimes de cette augmentation.

17 – AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UNE PIZZERIA AMBULANTE

Vu l'article L 310-2 du code du commerce, qui dispose que les ventes ambulantes, effectuées à partir de véhicules spécialement aménagés à cet effet, sont assimilées à des « ventes au déballage » et doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du Maire de la commune dont dépend le lieu de vente ;
Vu la demande de M HACHEMI, en date du 2 juin 2015, par laquelle il sollicite l'autorisation d'installer un commerce ambulant de camion à pizza du mardi au vendredi de 17h à 21h à partir du 15 juin 2015 ;
Vu la délibération 97/13 instituant un tarif de droits à percevoir pour les stationnements et locations des étalagistes et autres commerçants sur les places publiques ;
Considérant la durée des périodes de stationnement, M le Maire propose de fixer le tarif pour l'installation du camion à pizza de M HACHEMI à 50€ par mois.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de fixer le tarif pour l'installation du camion à pizza de M HACHEMI à 50 € par mois.

Commentaires :

R DOURLENS estime que pour 16 jours de présence par mois, c'est-à-dire 3 € par jour, le montant est peu élevé.
M le Maire propose de revoir les tarifs globalement lors d'un prochain Conseil.
H LAVOGIEZ demande qu'il soit précisé dans le contrat qu'il doit reprendre ses poubelles.

PRINCIPAUX TRAVAUX du 1er SEMESTRE 2015

- Fascinage sur une partie du chemin de la Vlotte
- Modification du mur de l'église pour améliorer la visibilité et la sécurité
- Peinture extérieure de la bibliothèque
- Peinture de 2 classes à l'école de Bleue-Maison
- Aménagement piétonnier des sorties de secours à l'arrière de la salle de sport et mise en conformité des alarmes incendie et des indicateurs de sécurité
- Réalisation d'une aire de jeux pour enfants au parking des Cerisiers
- Montage d'une perche de tir à l'arc pour l'association du centre au terrain de Bleue-maison

Bon à savoir...

Soucieux de la qualité du service qu'elle peut offrir, la commune d'Eperlecques a souhaité mettre à votre disposition un formulaire sur lequel vous pouvez exprimer votre niveau de satisfaction quant à l'accueil et au service rendu. Cette enquête permettra d'évaluer et de répondre aux mieux aux attentes de nos administrés. Les résultats de l'enquête apparaîtront en septembre sur le site internet par le biais de la lettre d'actualités (Inscription sur le site internet www.mairie-eperlecques.fr), sur le tableau d'affichage en mairie et sur le prochain bulletin municipal en janvier 2016.

En septembre que vous soyez enfants ou adultes, vous pourrez également faire des suggestions grâce à la mise à disposition d'une boîte à idées dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à les exprimer !

Un récapitulatif des propositions apparaîtra sur le prochain bulletin municipal.

Elections Régionales les 6 et 13 décembre 2015

Inscription sur les listes électorales

Dérogation exceptionnelle pour 2015 :

Pour voter en 2015, les demandes d'inscription sont exceptionnellement recevables en mairie jusqu'au **30 septembre 2015.**

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection :

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année : jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,

personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier, militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier, acquisition de la nationalité française après le 1er janvier, recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

Munissez-vous de votre carte d'identité et rendez-vous en mairie si vous n'êtes pas encore inscrits !

Affaires scolaires : TAP, NAP, bilan

La commune d'Eperlecques a mis en place de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dès la rentrée de septembre 2014.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants répartis sur les 3 sites de l'Ecole publique d'Eperlecques, ont pu participer à des activités aussi différentes que : les activités manuelles, la musique, le théâtre, de la lecture, des activités citoyennes, des jeux de société, des jeux de cartes, la découverte du corps et du monde, psychomotricité ou la découverte de sports tels que le Basket, le Karaté, la danse, le Tir à l'Arc....

Les enfants ont également pu découvrir des activités plus étonnantes encore comme la colombophilie, ou la visite d'un élevage d'abeilles chez un apiculteur.

Les activités se déroulent par groupes sur une période moyenne de 6 semaines entre chaque vacances scolaires.
On peut parler d'un franc succès pour ces NAP . En effet, le taux de participation des élèves est de 91,33% sur l'année avec une progression, de 91% à 92% en moyenne sur les 3 sites pour le dernier trimestre, signe de la satisfaction des participants.

On notera une participation record sur le centre au 2ème trimestre avec 97,5% des enfants du site et du 3ème trimestre sur Bleue Maison avec 96% des enfants participants. Le taux global annuel est nuancé par une participation de 86 à 89% selon les trimestres sur le site du Gandspette, où les élèves plus grands, rentrent plus vite chez eux après les cours.

Comme la loi le prévoit , la commune a réalisé à la rentrée 2014 un Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T.).

Aussi afin de répondre à un besoin des communes, la CASO a mis en place un dispositif communautaire, avec la nomination de coordinateurs intercommunaux, la création d'un programme d'animation communautaire et l'acquisition d'un parc de matériel ludique et sportif, le tout à leur disposition dès septembre 2015.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact en Mairie avec Delobelle Amandine, animatrice responsable des NAP.

L'équipe d'animateur des NAP de la commune d'Eperlecques, attend vos enfants pour de nouvelles aventures dès la rentrée!!

Mutualisation d'activités scolaires au sein de la CASO

Les enfants de l'école des 3 sites d'Eperlecques ont pu découvrir et s'exercer sur la piste d'éducation routière «Tous en route ». Activité présentée en avril sur le magazine d'information de la CASO, «de Arques à Zouafques ».

«Ce circuit ludique permet de pratiquer les comportements piétons et conducteurs dans le temps scolaire et périscolaire. Les enfants conduisent un «Buggy Brousse» en respectant les panneaux et surtout les piétons. Cet outil est un exemple concret de partenariat tissé avec l'Éducation Nationale, les communes, les polices municipales, le peloton motorisé de Saint-Omer et le CISPD de la CASO ».

Bibliothèque 6 rue de la Mairie

- lundi : 15h30 - 19h00
- mercredi : 13h30 - 19h00
- jeudi : 16h00 - 19h00
- samedi : 10h00 - 12h00

Pendant les vacances scolaires d'été : fermeture fin de la première semaine de juillet jusque début août.
Au mois d'août : fermeture le lundi et le jeudi,
Ouverture : le mercredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h à 12h.

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la CASO 7 sites dont Eperlecques

Plaquette disponible sur www.mairie-eperlecques.fr, renseignenents au 03.21.93.75.03 ou sur le site internet de la CASO.

Le concert traditionnel de l'école de musique ce mois d'avril 2015

Ecocitoyenneté

Rappel :
Du COMPOST est disponible pour les Eperlecquois aux services techniques pour les travaux de jardinage. Veuillez prévenir la mairie par téléphone avant tout retrait.

Collecte des déchets verts en apport volontaire assurée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, renseignements au tel : 0800 676 053

De mi-Avril à fin octobre :
Le mercredi de 14h à 19h à Bleue-Maison
Le vendredi de 14h à 19h Place de la mairie à Bayenghem-lez-Eperlecques
Le samedi de 8h à 13h au terrain de football à Eperlecques.
Le ramassage des encombrants a lieu 2 fois par an.
Prochaine date : JEUDI 5 NOVEMBRE 2015 .

Vous trouverez dans ce bulletin municipal un formulaire de demande de retrait de vos encombrants disponible également en mairie ou téléchargeable sur le site internet. Il devra être retourné en mairie au minimum une semaine avant le ramassage.

Rappel : Réglementation quant au respect de l'environnement et des autres

☞ Entretien des haies, élagage, une affaire de tous

Pour prévenir les empiétements ou la gêne causés aux propriétés voisines par les branches ou racines des arbres, l'article 671 du code civil fixe la distance à observer pour les plantations :
La distance à respecter par rapport aux propriétés voisines est donc, en règle générale, de 50 cm pour les arbres d'une hauteur de moins de 2 mètres, et de 2 mètres pour les autres. Toutefois il faut bien noter que cette règle n'est applicable qu'à défaut d'usages locaux bien établis.

☞ Stop aux décharges sauvages

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Le dépôt sauvage va de la canette vide jetée délibérément au bord de la route jusqu'à la montagne de pneus usagés s'élevant en pleine nature. Les impacts des décharges sauvages sur l'environnement sont nombreux : des nuisances visuelles et olfactives, le risque de pullulations de rats et d'insectes, la pollution des sols, la pollution des eaux, etc.

Que dit la loi pour les décharges sauvages sur le domaine public ?

Plusieurs textes prévoient et répriment cette infraction, et notamment le Code Pénal (art. R.632-1 et R.635-8). En tant qu'Officier de Police Judiciaire, le Maire peut intervenir directement, et soit tenter de régler le problème « à l'amiable », soit dresser un procès verbal et transmettre les éléments recueillis au procureur de la république. Il peut également faire appel à la gendarmerie.

Dans la plupart des cas, l'auteur identifié sera passible d'une amende d'un montant maximum de 150 euros (contravention de 2ème classe). Si un véhicule est utilisé pour effectuer le dépôt, l'amende pourra s'élever alors à 1500 euros, avec confiscation possible du véhicule (contravention de 5ème classe). L'amende peut être supérieure en cas de récidive.

Le brûlage des déchets verts et des déchets de la maison à l'air libre est interdit.

Retrouvez les informations sur les différentes réglementations sur le site de la commune www.mairie-eperlecques.fr.
Une brochure est en cours d'élaboration et sera distribuée dans tous les foyers.

Les informations utiles de votre commune

Mairie : 03.21.93.11.93 Sous-Préfecture St-Omer : 03 21 11 12 34 EDF : 0.810.33.33.62 GDF : 03.21.95.21.21

Numéros d'urgence et médicaux

SMUR : 15 Police Secours : 17 Pompiers : 18

Hôpital HELFAUT : 03 21 88 70 00

Clinique de Saint-Omer : 03 21 38 65 00

Médecins :

REBENA Catherine : 03.21.95.83.84

VANDERMERSH Jean-Willem : 03.21.12.45.51

Pharmacie Jean OUTTIER : 03.21.93.52.46

Infirmière : Laurence BOUCHEZ : 03.21.93.33.93

Ambulance AVET Marina PODEVIN :

03 21 39 99 48

Chirurgien dentiste :

MEURILLON Françoise : 03.21.39.68.64

Kinésithérapeute :

LE CAM Frédéric / GAGNE Olivier : 03.21.39.83.83

Orthophoniste :

DESMOUDT Catherine : 03.21.38.44.94

Pédicure/podologue :

CAMBIER Mathilde : 03.21.12.42.53

Vétérinaire :

PAULUS Jean : 03 21 88 46 00

Numéros utiles

CASO : 03.21.93.14.44

CAF : 0810.25.62.30

CPAM Calais : 3646

Maison paroissiale : 03.21.93.64.82

SNCF : 08.92.35.35.35

Distributeurs de billets 24h/24h

La Poste, rue de l'Eglise

Carrefour Market à Bleue-Maison

Ecoles : Ecole des 3 sites Bleue-Maison, Ganspette, et

Centre : 03.21.88.44.23

Ecole Privée Saint-Joseph : 03.21.93.42.74

Conservatoire à Rayonnement Départemental :

03.21.93.75.03

Crèche « La forêt enchantée » : 03.21.98.06.08

Relais d'Assistants Maternels : 06.58.39.42.09

Gendarmerie de Watten : 03.21.88.30.17

Gendarmerie Saint-Omer : 03.21.38.14.17

Bibliothèque municipale : 03.21.95.73.43

Emmaüs Saint-Martin-au-Laërt : 03.21.98.86.34

Secours Populaire Eperlecques : 03.21.93.25.89

Réception en l'honneur des nouveaux nés, on leur souhaite la bienvenue ! Chaque enfant s'est vu offrir une cape en éponge et un présent de bienvenue.

Retour sur les événements organisés par le CCAS

Vous avez été nombreux à participer aux différentes animations proposées par le CCAS et nous vous en remercions, et vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Centre de Loisirs Sans Hébergement Juillet 2015

Repas et spectacle de fin de CLSH

Résultats de l'enquête pour le projet de mutuelle santé communale :

Commentaires :

Sur 158 réponses début mars, 112 disposaient d'une mutuelle santé.

Parmi les 139 foyers intéressés, 77 sont composés de 2 personnes.

La catégorie d'âge des personnes intéressées se situe entre 51 et 80 ans avec une demande affirmée pour les 61-70 ans, pour 85 d'entre eux. La catégorie socio-professionnelle concerne donc principalement les retraités pour 95 d'entre eux.

De façon générale, 138 personnes sur 158 sont intéressées par l'étude que nous menons pour l'instauration d'une mutuelle communale.

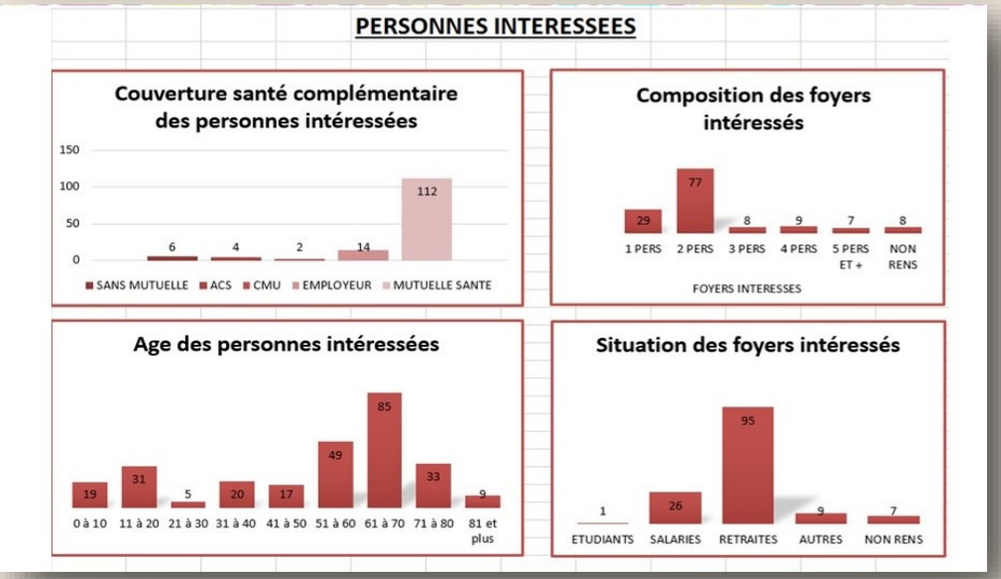

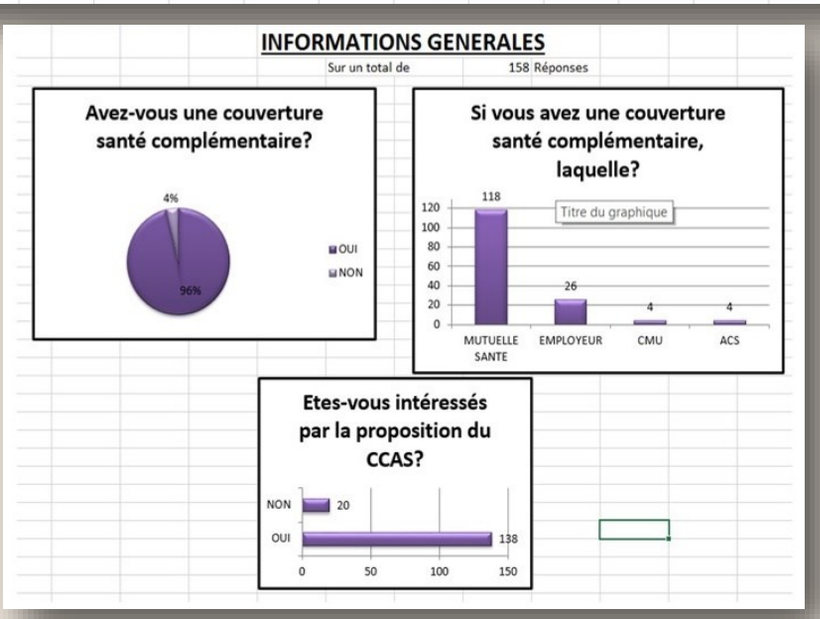

Prochaines étapes :

- ☞Fin juin envoi du cahier des charges présentant les prestations minimum que nous souhaiterions que la mutuelle couvre
- ☞Fin août étude et sélection des 3 meilleures offres
- ☞Entretien d'évaluation avec les 3 mutuelles retenues
- ☞Choix de la mutuelle
- ☞Présentation de la mutuelle choisie à la population et de la procédure à suivre pour les souscriptions

Décès

Le 10 janvier 2015 : Marie-France **LAMBERT** - 64 ans
Le 11 janvier 2015 : Jeanne **MALADRY** - 77 ans
Le 12 janvier 2015 : Sandrine **DEWINTRE** - 45 ans
Le 18 janvier 2015 : Guy **FRAMMERY** - 67 ans
Le 26 janvier 2015 : Pierrette **PECQUART** - 77 ans
Le 3 février 2015 : Irena **KULIS** - 86 ans
Le 5 mars 2015: Daniel **DELANNEL** - 72 ans
Le 9 avril 2015 : Martine **DEMARET** - 58 ans
Le 11 avril 2015 : Vincent **VERGOTEN** - 48 ans
Le 17 avril 2015: Jean-Paul **DOUTRELANT** - 58 ans
Le 17 avril 2015 : Yves **REBENA** - 80 ans
Le 20 avril 2015 : Thérèse **SEIGRE** - 89 ans
Le 2 mai 2015 : Catherine **MESMACQUE** - 53 ans
Le 12 mai 2015 : Antoinette **LAVOGIEZ** - 87 ans
Le 24 mai 2015 : Marcel **PAUWELS** - 90 ans
Le 1 juin 2015 : Marie-Claude **DROUVIN** - 76 ans
Le 2 juillet 2015 : Emmy **CLABAUX** - 1 an

Baptêmes républicains

Félicitations aux heureux parents...

Océanne KLEIN
fille de Cédric et
de Justine BOULY -
- Baptisée le 14
février 2015

Gabriel CUVILLIER
fils de Yannick et de
Angélique BUGWON
-- Baptisé le 4 juillet

La paroisse Mère Teresa

Une inscription à un baptême ? Besoin d'un certificat de baptême ? Des bénévoles vous attendent à la permanence de la paroisse
Mère Teresa tous les samedis de 9h30 à 11h30
et le 1er mardi de chaque mois de 18h à 19h
Maison de la Paroisse
3 rue de la Meullemotte
62910 EPERLECQUES
03.21.93.64.82
NOSPAMcontact-paroissemereteresa@orange.fr

Pour tous vos événements familiaux,
la commune met à votre disposition
moyennant une participation forfaitaire
des chapiteaux,
La location de tables et de chaises
est également possible.
Pour plus d'informations, consultez notre site internet
mairie-eperlecques.fr
rubrique vie pratique/services mairie/locations diverses ou appelez en mairie : au 03.21.93.11.93

Mariages

Félicitations aux mariés et tous nos vœux de bonheur…

BOUVART Jonathan et **GAVEL** Eulalie - Le 18 juillet 2015

FLAMENT Patrice et **MAUWERS** Catherine - Le 20 janvier 2015

SIX Nicolas et **BOULARD** Amélie - Le 16 avril 2015

Naissances

Félicitations aux heureux parents…

Margaux **DEKEYSER** de Sylvain et de Alicia **ERCKELBOUDT** - née le 25 janvier 2015
Zoé **COLOMBIER** de Anthony et de Laura **DARRAS** - née le 27 janvier 2015
Eden **PETITPRE** de Simon et de Perrine **BECCART**– né le 2 février 2015
Hugo **DELMOTTE** de Erwan et de Anne-Sophie **CHARLEYS** - né le 7 février 2015
Emilie **LELEUX** de Claude et de Marie-Hélène **MOREAU** - née le 8 février 2015
Florian **WALLET** de Vincent et de Hélène **ROUGIER** - né le 9 février 2015
Lyana **NOGUES** de Fabien et de Angélique **MESMACQUE** - née le 14 mars 2015
Fabien **DULONGCOURTY** de François et de Laurence **MOREAU** - né le 18 mars 2015
Teeyah **DUHAMEL** de Rodrigue et de Katarina **BERU** - née le 23 mars 2015
Lenny **DUHAMEL** de Rodrigue et de Katarina **BERU** - né le 23 mars 2015
Jeanne **RAVERDY** de Rodolphe et de Maureen **FAJFER** - née le 30 mars 2015
Léo **MAGRY** de Jonathan et de Marion **BINET** - né le 4 avril 2015
Alice **CHOCHOY** de Nicolas et de Davina **DECROIX** - née le 15 avril 2015
Eléonore **DESCHEPPER** de Frédéric et de Marie-Patrick **BANCQUART**- née le 18 avril 2015

☞Mise en place du dispositif à l'échelle de la CASO porté par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais associant plusieurs partenaires locaux, comme la Mission Locale, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Jeune Chambre Economique...

Le Pacte pour l'Avenir et l'Emploi des Jeunes est destiné aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans.

La commune a décidé de suivre ce dispositif en acceptant d'organiser une réunion le 9 avril 2015 :

☛15 jeunes issus de la mission locale s'étaient inscrits, dont 9 éperlecquois.

Tous ont pu bénéficier d'aide et pour certains de la signature d'un contrat saisonnier ou d'apprentissage.

La commune encourage les jeunes qui recherchent des premiers entretiens d'embauche à contacter la mission locale afin de rejoindre le dispositif.

Le Pacte pour l'avenir & l'emploi des jeunes EN NORD-PAS DE CALAIS

Le Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes veut faciliter des rencontres directes entre les entreprises et les jeunes.

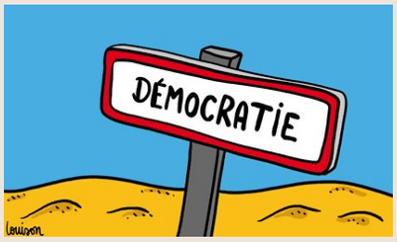

Depuis novembre 2014, les réunions de quartiers s'enchaînent au rythme d'une tous les 2 mois.

Ainsi ce sont 4 réunions sur 6 qui ont déjà eu lieu, dont la dernière du premier semestre le 13 juin, représentant le quartier de la Mairie.

Vous avez été nombreux à venir partager vos préoccupations, vos réflexions, vos idées, nous permettant d'établir ce lien de proximité avec la population qui n'a pas encore le réflexe de venir nous rencontrer en mairie.

Les comptes-rendus disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune, envoyés par mail ou par courrier à ceux qui le souhaitent, témoignent de la diversité des quartiers, de leur dynamisme, et de leur besoins respectifs.

La commune réalise actuellement un bilan afin de recenser les demandes récurrentes, auxquelles nous pouvons déjà répondre et agir en conséquence.

Les 2 dernières réunions de ce premier cycle auront lieu :

- le 17 octobre 2015 pour le quartier N°4, concernant les rues :

Rue de Norstraëte, Rue du Varlin
Rue du Kerkeweghe, Rue du Corselin,
Rue du Ganspette, Rue de Loosthoucq,
Rue du Graverveghe

- le samedi 14 novembre 2015 pour le quartier N°6 , concernant les rues :

Rue de la Mairie vers Hellebrouck, depuis le croisement après le stade, Rue du Cluse, Impasse du Cluse, Rue de l'Estabergue, Nouveau Chemin, Rue d'Hellebroucq

Pour une bonne organisation, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par mail ou par téléphone en indiquant votre nom, prénom, votre adresse, votre N° de quartier, votre numéro de téléphone et adresse mail.

contact :
secretariat@mairie-eperlecques.fr,
soit par téléphone :
au 03.21.93.11.93

Retour sur les réunions de quartiers

Réunion de quartier N°1 : 15 novembre 2014

Réunion de quartier N°2 : 18 avril 2015

Réunion de quartier N°3 : 14 mars 2015

Réunion de quartier N°5 : 13 juin 2015

Retrouvez les comptes-rendus de réunions en mairie ou sur www.mairie-eperlecques.fr ou par courrier sur simple demande au 03.21.93.11.93.

Mis en place en novembre 2014, les réunions de quartiers ont rencontré un vif succès, de plus en plus nombreux à y assister, les éperlecquois ont pu dire leurs préoccupations, recevoir les informations communales, et partager leur ressenti quant à leur cadre de vie.

Lors des réunions de quartiers des référents se sont portés volontaires, ils restent à votre disposition pour toute question ou remarque sur la vie communale ou votre cadre de vie.

Liste des référents de quartiers désignés lors des réunions **(ne pas confondre avec les référents «participation citoyenne», anciennement appelé « voisins vigilants » qui œuvrent à votre bienveillance, en relevant les vols, les comportements suspects etc….) :**

Quartier N°1 : Elodie Bailleul, Nadine Wills, Sandrine Deveyer, Sandrine Fournier, Gérard Petit, Maxime Duval, Sandrine Desoutter, Rodolf Hautekeur, Damien Deu, Marie-Ghislaine Helleboid, élus : Hugues Lavogiez, Sandrine Lorio, et Francis Blot

Quartier N°2 : Jean-Michel Guillemant, élus: Anne Gombert, Anthony Barbier

Quartier N°3 : Joël Villain, Jean-Paul Fenart, élus : Antoine Tuso, Amélie Mahieu

Quartier N°5 : Toute personne intéressée habitant ce quartier peut encore se manifester en appelant en mairie.

Nos annonceurs

Brochure téléchargeable sur www.mairie-eperlecques.fr ou www.ca-stomer.fr

www.Audomarose.fr

Comme l'année dernière, nous vous donnons rendez-vous les 10 et 11 octobre 2015 pour vous associer aux animations qui permettront de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein.

Ils seront remis au Centre Oscar Lambret afin d'accélérer la recherche et peut-être grâce à vous proposer de nouveaux traitements…

Ces animations seront aussi l'occasion de sensibiliser et de rappeler l'importance du dépistage de la maladie.
Animations prévues : marche dans la commune, accueil des motards réunis pour la cause, sortie de nos cyclistes qui ont bien voulus participer l'année dernière et les nouveaux qui souhaitent rejoindre le groupe et ainsi contribuer à la communication d'Audoma-Rose, vente de goodies etc…

Un appel est donc lancé aux associations, aux commerçants, à tous les citoyens éperlecquois se sentant concernés par cette maladie, merci de contacter rapidement la mairie au 03.21.93.11.93 ou envoyer un mail à communication@mairie-eperlecques.fr pour toute mise en place de projet en faveur d'Audoma-Rose.

On compte sur vous !

Nos annonceurs

Retrouvez l'agenda complet de nos manifestations sur le site internet de la commune www.mairie-eperlecques.fr Rubrique Vie associative, Calendrier des fêtes 2015 !

Retrouvez toutes les informations touristiques sur le nouveau site internet de l'Office de Tourisme de Saint-Omer, et en mairie.

Les 4 jours de Dunkerque

Retour sur les 4 jours de Dunkerque de passage à Eperlecques, merci à tous ceux qui ont joué le jeu, à nos fidèles supporters peut-être à l'année prochaine !

Les élus du Conseil Municipal sont allés rendre visite aux commerces dernièrement inaugurés, l'occasion d'échanger avec eux sur leurs attentes et découvrir leur activité !

Union des Professionnels d'Eperlecques
03.21.39.28.29

Boucherie Julien BAQUET : 03.21.95.29.94
ABSN : 06.23.64.68.58
Boulangerie Au Chant du Moulin, 03.91.92.33.13
Boulevard de l'Informatique, 06.61.79.05.84
Cocquempot Sylvie « L'atelier de la Grange », 03.21.88.40.63
Boulangerie Au Fournil du Ganspette, 03.21.93.62.96
Pizza Ninie, 06.65.47.39.11
Autosur, 03.21.39.28.29
Ferme Sterckeman, 03.21.95.31.66
Fox'Elec, 06.42.49.75.78
Henri Delfolie Transport, 03.21.39.79.16
La rose du Marais, 03.21.88.23.63
Transport DEBEYER, 03.21.93.50.09
FOREVER Virginie Hautekeur, conseillère indépendante, bien être et santé, 06.51.62.43.84
EXP'Hair, 03.21.95.64.55
Euromachines, Cédric Leconte, 06.11.57.01.41
Hugues PANEC Artiste Peintre, 07.86.16 14.42
Jean-Luc Macrez, 03.21.93.00.61
Ambulances Eperlecques, 06.15.24.65.59
Garage du Cygne, 03.21.93.95.33
Optique Plus Roussel, 03.21.95.59.69
Sylvie Coiffure, 03.21.38.41.06
Café de la Mairie Imprimerie, 03.21.93.92.98
BF62, 06.60.58.72.65

Tribune libre...

Cette rubrique donne la parole aux instances politiques présentes au sein du Conseil Municipal :
Le parti majoritaire de « Eperlecques demain : Agissons ensemble ! » et « Imagine Eperlecques »
Sous réserve qu'ils ne soient ni diffamatoires, ni injurieux les textes proposés par les groupes politiques ne subissent aucune modification orthographique ou grammaticale.

Majorité municipale

Eperlecques demain : Agissons ensemble !

Comme indiqué dans notre programme lors de notre campagne électorale, voici le bilan politique de nos actions menées depuis le début de notre mandat grâce majoritairement à notre équipe d'élus « Eperlecques demain : agissons ensemble » et le personnel communal qui nous a permis de les réaliser et nous les remercions vivement !

Education/vie sociale : Acquisition de la maison sur la place pour y installer le Relais d'Assistant(e)s Maternel(les) (RAM), Mise en place des TAP gratuits
Jeunesse et vie associative : Création et animation du centre « ados » , création d'aires de jeux pour enfants, la première au parking des Cerisiers avec le Conseil Municipal Jeunes
Sport : Mise aux normes du terrain de foot
Bâtiments : Restructuration du mur de l'église,
Entretien de l'église : différents échanges avec le conseil départemental pour définir un planning et obtenir des subventions
Economie/Emploi : Accompagnement des commerçants dans leur développement, soutien à l'Union des Professionnels d'Eperlecques, développement de l'emploi des jeunes avec l'adhésion au dispositif du Conseil Régional « Pacte pour l'emploi et l'avenir des jeunes »
Assainissement : Route de Moulle en 2014 et cette année rue de la Balance et de Contredique,
Voiries : Extension de l'éclairage public des rues Est Mont, Ouest Mont et Audruicq et changement de lampes dans certains lieux de la commune
Information/animation : Développement de l'information sur le site internet, sur le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux, création de nouveaux événements qui fédèrent les habitants.
Santé/Social : Accompagnement permanent dans les demandes de logement, création d'événements pour favoriser une cohésion des Eperlecquois. Maison de la santé : lancement d'une étude de faisabilité par la CASO avec la participation de l'Agence Régionale de Santé, de la Région et du Département
Citoyenneté : Réalisation des réunions de quartiers et adhésion à la démarche Participation citoyenne » (ancien dispositif voisins vigilants). impulsion d'une dynamique citoyenne.
Notre groupe veillera toujours à respecter et à développer les idées qui contribuent à la sauvegarde du bien commun toujours dans un souci d'intérêt général, pour l'ensemble des Eperlecquois.

http://www.facebook.com/eperlecques.demain.agissons.ensemble

Opposition

Imagine Eperlecques

facebook www.facebook.com/imagine.eperlecques

Les conseillers municipaux d'IMAGINE EPERLECQUES se sont abstenus lors du vote du compte d'exploitation et ont voté contre le budget 2015.

Ces votes ne sont pas le résultat d'une opposition systématique, mais d'une opposition responsable.

Nous nous devons de dénoncer les décisions qui mettent, entre autres, en péril l'équilibre financier de notre commune. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de près de 20% en 2014. Par exemple les frais de réception ont explosé (+ 40%).

Dans le même temps, le tableau des effectifs de la commune est passé de 27 agents en janvier 2014, à 35 en Mai 2015.

Les conséquences sont à 2 niveaux, le premier c'est une enveloppe amoindrie pour investir, et pour l'autre, une augmentation de la fiscalité dans les années prochaines.

Le bas de laine, laissé par l'ancien maire, se transforme rapidement en chaussette percée, qui vous délivrera, à l'avenir, une potion fiscale très amère.

Autre sujet : le regroupement des communes. C'est une volonté gouvernementale de la décennie. Il vaut mieux l'anticiper, en y mettant des garde-fous, plutôt que de la subir. Nous serons très attentifs sur les critères de ce regroupement.

CMJ : Renouvellement des membres

Etablissements	Les nouveaux élus	Classe
Sacré Cœur	Bourgois Camille	6ème
St Joseph	Breuil Quentin	CM1
St Joseph	Briche Victor	CM1
Sacré Cœur	Cocquempot Mathéo	6ème
Prévert	Desoutter Anais	6ème
Prévert	Devienne Chloé	5ème
Prévert	Duhamel Logan	5ème
St Joseph	Gentilhomme Mattéo	CM2
Prévert	Gombert Antoine	6ème
Sacré Cœur	Lambriquet Julie	5ème
Sacré Cœur	Lorio Ludivine	5ème
St Joseph	Pecqueur Léo	CM2
St Joseph	Pidoux Mathilde	CM2
St Joseph	Sterckeman Lilian	CM1
3 sites	Delhaye Erine	CM1
3 sites	Lootvoet Bertille	CM1
3 sites	Gombert Jules	CM1
3 sites	Sailler Solal	CM1
3 sites	Carpentier Louis	CM2
3 sites	Devaux Faustine	CM2
3 sites	Grave Yannis	CM2
3 sites	Terki Loane	CM2

Les élections du nouveau CMJ 2015/2017

Nous avons participé aux élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Nous avons communiqué sur nos actions, sur l'intérêt d'être membre de ce conseil, renseigné les jeunes en campagne sur les missions qui pouvaient les attendre.

Nous avons participé à la tenue d'un bureau et avons ainsi pu voir comment se déroule une élection.

Ceux d'entre nous dont l'âge le permettait encore, ne se sont pas fait prier pour être de nouveaux candidats, par chance, certains ont été réélus.

La chasse à l'œuf 2015 et le 8 mai 2015

Nos dernières actions ont été la chasse à l'œuf 2015 et les commémorations du 8 mai 2015.

Le 5 avril 2015 au terrain de Tir à l'arc de Bleue Maison, nous avons pu, au cours de la chasse à l'œuf 2015 faire connaissance des nouveaux élus et avons partagé cette activité sous un beau soleil, plus doux que l'année précédente, qui nous a apporté un public toujours plus nombreux. Nous n'étions donc pas de trop à cacher les œufs pour les gourmands !

Le 8 mai 2015, nous étions présents pour les cérémonies de commémorations, dernière manifestation, pour la plupart d'entre nous, dans le cadre de ce mandat.

Notre mandat se termine.

Nous sommes heureux et fiers des actions que nous avons réalisées pour notre commune, nous nous sommes particulièrement investis et il nous semble important de rappeler aux prochains élus qu'il leur faudra être sérieux.

Nous nous sommes engagés dans un but de découverte, nous souhaitions comprendre le fonctionnement d'un conseil municipal et son implication sur la commune, bien qu'encore écoliers ou collégiens nous avions envie de nous investir, nous avions soif de participer au bien commun.

Nous avons réellement pu contribuer à améliorer la vie sur la commune, nous sommes devenus de véritables acteurs, et nous avons pu apporter notre pierre à l'édifice. Nous nous sommes réellement engagés comme le font nos ainés les élus.

L'engagement des jeunes est essentiel au fonctionnement de la démocratie. C'est ainsi que l'on construit une société, en portant des valeurs de solidarité et d'Amitié.

Aristote disait « C'est l'amitié qui porte les hommes à la vie sociale »

Nous sommes fiers du travail accompli et disons à ceux qui vont nous suivre « Comme nous soyez acteurs de la vie publique sur notre commune !» Quant à nous, nous avons acquis le sens des responsabilités, mais nous nous sommes également bien amusés !

Suivez les actions du CMJ sur le site www.mairie-eperlecques.fr

CMJ : Les actions en images

Passage de mandat et gagnants du concours de dessin à l'occasion de l'exposition : Eperlecques 39-45

Chasse à l'œuf à Bleue-Maison, des parents et des enfants heureux !

Commémoration, appel du 18 juin

Inauguration des jeux pour enfants installés parking des Cerisiers

Commémorations et remise de médailles

Les médaillés du travail au 1er mai 2015

Félicitations aux médaillés du travail !

Ils étaient 27 à recevoir leur diplôme de la préfecture ainsi qu'un présent de la municipalité , un verre gravé du nouveau logo d'Eperlecques rempli de chocolats.
BEKAERT Didier, BREUIL Frédéric,DEBRIL Gilles,DEGARDIN Christophe, DEHAYNIN Yasmine, DELANNOY Dominique, DEWEILDE Nicolas, DUFOUR Frédéric, DUQUESNE Damien, VANDENBUSSCHE Daniel, BEKAERT Sophie, DERACHE Patrick, MESMACRE Christophe, DIVE Michel, FOULON Annie Paule, LAVOGIEZ Véronique, LEBRIEZ Jeanne, MASSON Claudi, NYCZ Jacky, VANDENBUSSCHE Daniel ,VAN IMPE Hervé, CARON Jean-Luc, COUSIN Michel, DECROIX Roger, DESCHEPPER Joël, LAVOGIEZ Armelle, LEFEBVRE Bernard

Appel du 18 juin

1er mai 2015 :
Dépôt de gerbe au Monument aux morts avec la participation du Conseil Municipal Jeunes et l'association des anciens combattants, le Conseil Municipal et de nombreux Eperlecquois

Notre devoir de mémoire se transmet à chaque commémoration ou lors de sorties éducatives :
Les membres de l'association des Anciens Combattants à Notre Dame de Lorette pour transmettre aux enfants des écoles d'Eperlecques qui les accompagnaient et pour se souvenir des soldats tombés pour la France.

Histoire d'Eperlecques

Le devoir de mémoire est régulièrement rendu par les éperlecquois lors de leur présence aux différentes commémorations en l'honneur de soldats et enfants morts pour la France pendant les 2 dernières guerres mondiales.

Ces évènements tragiques qui ont frappé notre territoire et de nombreuses familles Eperlecquoises sont souvent relatés dans les livres d'histoire mais aussi, et c'est une chance, sur les murs de nos édifices encore debout aujourd'hui et qu'il faut préserver.

L'existence de ces inscriptions sur les murs de la tour de l'Eglise Saint-Léger, témoignent du passage de soldats de nationalité française et allemande pendant la guerre et d'habitants souhaitant laisser une trace, un souvenir dans notre histoire.

Elles nous prouvent que la Commune regorge de surprises qui suscitent toujours notre curiosité.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des récits, des photos relatant des épisodes de l'histoire d'Eperlecques et contribuez à l'élaboration d'un registre d'histoire de la commune.

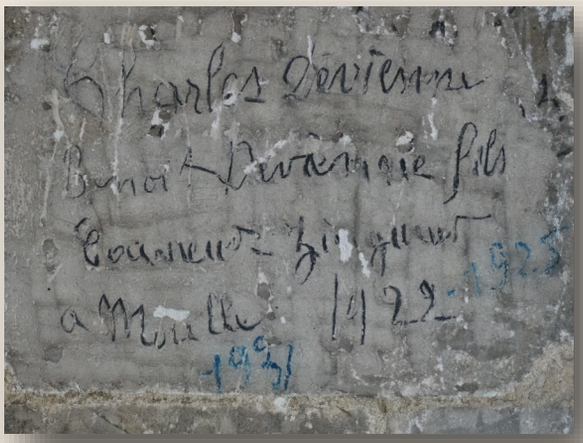

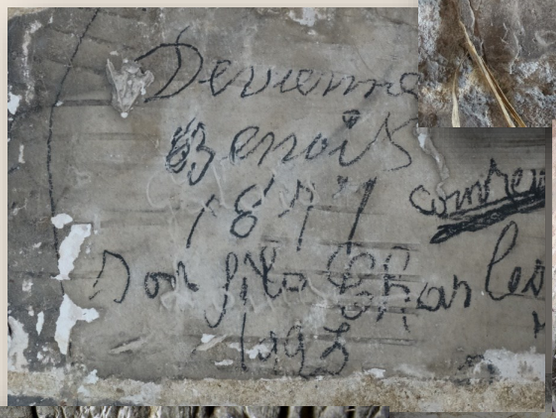

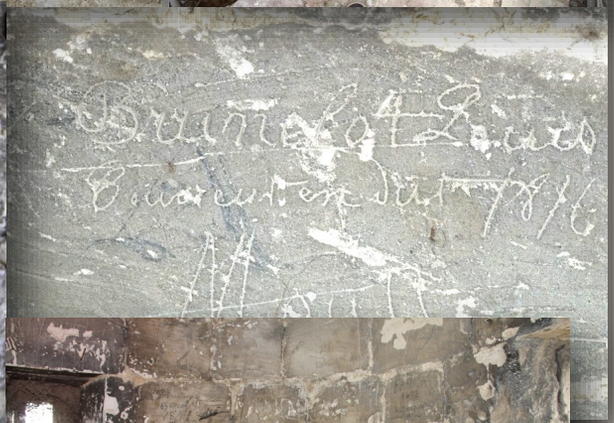

Nouveau : le Relais d'Assistant(e)s Maternel(les) (RAM)

Le Relais Assistants Maternels

Les p'tits lutins

Un Relais Assistants Maternels a ouvert ses portes le 1er juin 2015 pour les habitants du territoire suivant :

- Bayenghem-les-Eperlecques ;
- Eperlecques ;
- Mentque-Norbecourt ;
- Nordausques ;
- Nort-Leulinghem ;
- Tournehem-sur-la-Hem ;
- Zouafques.

Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation destiné aux familles, aux assistants maternels et aux candidats à l'agrément d'assistant maternel.

Vous êtes parents ou futurs parents ?

Le RAM vous :
- informe des différents modes de garde sur le territoire ;
- communique la liste des assistants maternels agréés sur le secteur ;
- accompagne dans le recrutement d'un assistant maternel agréé ;
- informe des aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- accompagne dans vos démarches administratives ;
- propose une médiation en cas de litige.

Vous êtes assistant maternel ou souhaitez le devenir ?

Le RAM vous :
- informe sur le métier et la demande d'agrément d'assistant maternel ;
- informe sur les droits et devoirs dans le cadre du contrat de travail ;
- propose un lieu d'échange entre professionnels ;
- apporte une écoute et un soutien dans l'exercice de votre profession.

Coordonnées :

Relais Assistants Maternels « Les p'tits lutins »
99 rue de la Mairie
62890 NORDAUSQUES

06.58.39.42.09
RAM@mairie-eperlecques.fr

Les permanences ont lieu :
- le lundi de 13h30 à 17h au RAM de Nordausques;
- le mardi de 13h30 à 16h au RAM de Nordausques;
- le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 à la mairie d'Eperlecques.

N'oublions pas les enfants !

Le RAM propose des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels et/ou parents employeurs d'un assistant maternel. Ces ateliers constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistants maternels.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la Responsable du RAM :
Angélique ROELANDT.
Vous pouvez demander le calendrier d'ateliers d'éveil lors des permanences ou le trouver en mairie.

La crèche : Du nouveau à la Forêt Enchantée

Fête des mamans

Mercredi 27 Mai 2015 a eu lieu la Première Après-Midi des Mamans. En effet, à l'occasion de la Fête des Mères, 3 papas, 2 mamies et une grande sœur sont venus accompagner les enfants (de 2 ans et +) fréquentant le Multi Accueil afin de réaliser une activité Manuelle à 4 Mains pour la Fête des Mères.

Il y avait du travail pour tout le monde, des choses réservées aux adultes et d'autres pour les enfants.

Ce fut l'occasion pour les Parents de se poser un moment avec leur enfant et de réaliser ensemble un joli cadeau surprise. Ce temps fut un moment de partage et d'échanges entre Parent et enfant mais aussi entre les Parents.

Chasse aux œufs de Pâques

Mercredi 8 Avril a eu lieu la deuxième chasse à l'œuf de La Forêt Enchantée, le multi-accueil petite enfance d'Eperlecques.

Kermesse

Carnaval

Cette année encore la Kermesse a remporté un grand succès avec ses 90 visiteurs.

Nous remercions Violette qui est venue avec Marie-Philippine pour le plus grand plaisir des enfants.

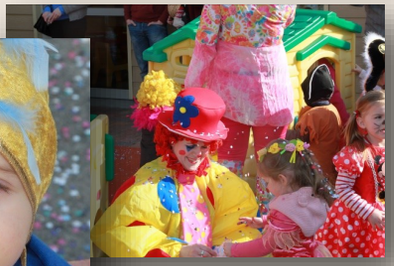

En effet, cette matinée a été remplie par la Pêche aux canards, le chamboule Tout, le gobelet qui flotte, le tir au but, le Lancé de cerceaux, le Basket, Le tour à poney et le lâché de ballon.

Les enfants ont passé, sous le soleil, un agréable moment et ils ont pu avec leur parents investir leur lieu de vie sous une forme différente de celle de d'habitude.

Moments de partage, d'échange en famille mais aussi avec l'équipe de La Forêt Enchantée afin de clore cette année scolaire bien remplie à la crèche !

Multi accueil Petite enfance
« La Forêt Enchantée »
67 rue du Ganspette
62910 Eperlecques
Tel : 03.21.98.06.08

Les Voisins Vigilants

POTEL Patrick

COVIN Christian

DENIS Alain

DEWEILDE Béatrice

DOURLENS Régis

FENET Jean

GOUDENOVE Guy

GUILBERT Philippe

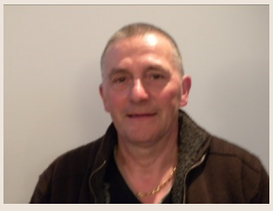

GUILLEMANT Jean-Michel

LAVOGIEZ Hughes

LEGRAND Marie-Danielle

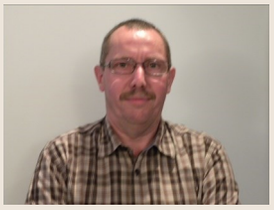

MASSON Alain

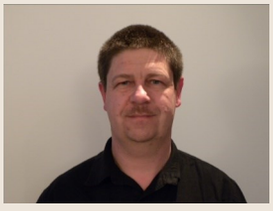

PETIT David

PODEVIN Bernard

FOURNIER Sandrine

REVEL Jean-Claude

Retrouvez les voisins vigilants qui correspondent à votre quartier en consultant le site internet de la commune ou sur simple demande en mairie au 03.21.93.11.93. Votre voisin vigilant peut vous rendre visite, vous présenter le rôle qui lui est confié et vous donner quelques consignes de sécurité.

Remise des cartes « voisins vigilants » en présence de la Gendarmerie, juin 2015

Zoom sur les événements du 1er semestre 2015...

Fête Nationale du 13 juillet, défilé aux lampions et feu d'artifice

Comme chaque année vous avez été nombreux à venir rejoindre le défilé aux lampions, les enfants ont été ravis de retrouver pour la seconde fois les jeux gonflables avant d'aller découvrir le feu d'artifice en musique malgré un temps maussade...

Les « Ados » à pied d'œuvre au feu d'artifice, merci à eux pour avoir aidé au ramassage des barrières !

Zoom sur les événements de ce 1er semestre

Sortie en mars à l'Anneau de la Mémoire à Notre Dame de Lorette avec les élèves des CE2, CM1, CM2 de l'Ecoles des 3 sites et l'Ecole Saint-Joseph accompagnés de l'Association des Anciens Combattants d'Eperlecques et des élus du Conseil Municipal. Tous ont été impressionnés par les lieux, l'Anneau de Mémoire et cet immense cimetière devant lequel nous ne pouvons que nous recueillir.

Le mémorial, conçu par l'architecte Philippe Prost consiste en un anneau d'un périmètre de 345 mètres, pesant 300 tonnes, avec un éclairage nocturne de LED, présentant en sa face intérieure 500 panneaux dorés d'environ 3 mètres de haut sur lesquels sont inscrits par ordre alphabétique les 579 606 noms des soldats morts entre 1914 et 1918.

Zoom sur les événements de ce 1er semestre

Exposition organisée par Philippe Guilbert,
Avec le concours du Comité du Mémorial du Blockhaus
Avec le soutien de la municipalité :
Eperlecques 1939-1945
ses anciens combattants et prisonniers de guerre
qui a eu lieu fin avril 2015 à la salle de sport.

De nombreux objets, de morceaux d'avions, d'objets de la vie quotidienne de nos soldats ont permis aux visiteurs d'imaginer les conditions de survie en temps de guerre et d'autant plus, lorsque ces faits se sont passés à Eperlecques !

Les associations d'Eperlecques

Danse & Bouge, 03.21.93.94.33
Running club, 03.21.93.54.33
Association du Personnel communal, 03.21.93.11.93
Musique la Renaissance, 03.21.19.22.60
Association des Donneurs de Sang, 03.21.93.87.04
Théâtre Club Eperlecquois, 03.21.38.50.71
Musicalliance, 03.21.98.08.92
Club des Aînés, 03.21.93.50.80
Supporters du C.A.E. Allez les bleus, 03.21.93.08.66
Club de Gymnastique Volontaire, 03.21.38.25.68
Les Amis du Théâtre, 03.21.98.58.26
La Cible Eperlecquoise, 03.21.38.33.72
Boxing Club d'Eperlecques, 03.21.93.45.95
Association du Secours Populaire, 03.21.93.25.89
Club Omnisport d'Eperlecques, 03.21.93.25.89
Tennis de Table, 03.21.95.00.27
Loisir Animation Jeunesse d'Eperlecques, 03.21.93.11.93
Société des Chasseurs et Agriculteurs, 03.21.93.32.70
Les Archers Bleue-Maison, 03.21.88.42.81
Club de Karaté Taï Jitsu d'Eperlecques,03.21.93.78.18
Les Archers du Centre, 03.21.11.10.10
Amicale des Ecoles Publiques, 03.21.88.49.66
L'A.P.E.L. Saint-Joseph, 03.21.12.61.74
Association des Médaillés du Travail, 03.28.68.82.67
L'Etoile des Arts, 03.21.93.94.19
Union des Professionnels d'Eperlecques, 03.21.39.28.29
Les Amis Bénévoles de la MAS, 03.21.93.92.18
C.A.E. (Club Athlétique Eperlecquois), 03.21.12.39.48
Association pour le Mémorial, 03.21.88.41.99
Association Rencontre Couture Tricot Crochet, 06.74.71.90.43
Les Anciens Combattants, 03.21.93.46.84
La Société Colombophile, 03.21.88.48.01
Santiag Dancer's, 07.61.41.21.88
Initiative Eperlecques : 03.21.39.91.52

<u>Rappel aux associations</u> : pour toute organisation d'événement avec utilisation d'une salle communale, merci d'anticiper votre demande afin de répertorier le matériel nécessaire en remplissant une fiche récapitulative de vos besoins.

Pour la programmation des événements associatifs de 2016, une réunion est prévue avec les Présidents d'association à la rentrée. Votre présence est indispensable car elle est l'occasion pour votre association de réserver les salles et matériels mis à disposition par la commune.

La Société Saint Sébastien de BLEUE MAISON, Tir à l'Arc à la Verticale, une tradition à Eperlecques.

L'association créée en 1868 par Maitre LANDAU Brasseur à WATTEN, compte à ce jour 55 membres sportifs et la tradition nous amène à désigner tous les ans notre Chef de Perche le Lundi de Pâques.
Cette année par un beau temps, 30 de nos sociétaires se sont réunis au pied de perche pour disputer le Tir du Roi. Après que PAPY (Phillippe LORIO) eût tiré ses 3 flèches en tant que ROI 2014, la compétition démarra par les jeunes. Les tours passèrent facilement jusqu'à nous fûmes obligés de basculer pour resserrer l'oiseau suite à une magnifique flèche de notre jeune sociétaire REVILLON Laetitia qui aurait mérité de l'abattre. Il eût fallu attendre le 11ème tour pour que notre ami et Vice-Président Jean Pierre GRAVE en termine avec une magistrale flèche qui fit choir l'oiseau convoité. Jean-Pierre est un habitué du fait puisqu'il s'agissait de son cinquième titre de Roi à BLEUE-MAISON auquel il faut en ajouter 3 au SART et un au DRIEHOECK.

Il reçut le trophée des mains du Président ainsi que la médaille de la ville de celles de notre Maire Laurent DENIS qui s'est distingué lors du Tir du Challenge H. LAVOGIEZ auquel il a bien voulu participer. La soirée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Société… **Toute personne intéressée par la pratique du Tir à l'Arc vertical peut contacter le Président Pascal LAVOGIEZ au 03 21 88 42 81 (démonstration, initiation ou inscription).**

CLUB OMNISPORTS D'EPERLECQUES

Brocante Couverte

Organisée par le COSE et le TLTT d'Eperlecques
Le 5 Avril, une quarantaine d'exposants était présente dans la salle de sports d'Eperlecques, des articles pour enfants, pour les animaux, des vêtements, des objets de collection, nombreux ont trouvé leur Bonheur.....

Course Cycliste

Le 14 mai 2015, Jour de l'Ascension a eu lieu comme depuis 67 ans, la Course Cycliste organisée par le C.O.S.E et sous le contrôle de l'Olympique de Grande-Synthe. Le soleil n'était pas au rendez vous, beaucoup d'abandons quelques chutes sans gravité. 84 coureurs au départ.
Nous tenons à remercier la participation de la Municipalité. Les bénévoles, qui ont été très sollicité cette année puisque nous avons dû assurer les 2 passages des 4 Jours de Dunkerque dans notre commune.
Le Club recherche des personnes souhaitant participer à l'organisation de ces quelques manifestations, on vous donne rendez-vous l'année prochaine et cette fois sous le soleil, on l'espère !

Danse Country

Nous reprendrons les cours à partir du lundi 7 septembre 2015 :
18h à 19h30 pour les débutants
19h45 à 21 h pour les confirmés

La cotisation annuelle sera de 25€ pour les adultes et 15€ pour les enfants.
Les personnes qui découvrent la danse country peuvent assister à 3 séances gratuites.

Opération Villages et Marais Propres
organisée par le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale
avec le concours de la CASO et l'appui de la municipalité
Merci aux bénévoles présents chaque année pour ramasser avec nos moyens
les déchets que certains osent encore jeter ! Respectons la nature !

RUNNING CLUB D'EPERLECQUES

14 mai 2015

9éme boucle Eperlecquoise

RUNNING CLUB D'EPERLECQUES

Bravo à toutes et tous

Ne Ratez pas la 10éme édition

Envie de commencer ou de reprendre la course à pied dans la joie et la bonne humeur

RDV Tous les dimanches face à la mairie

Départ à 09h00 Running Départ à 09h30 Jogging

Contact : rc.eperlecques@gmail.com

Les associations

Association Etoile des arts
67 bis rue du Ganspette EPERLECQUES
Le lundi, le mercredi et le jeudi de 17H30 à 19H30 au local.

Vous souhaitez échanger, dessiner, peindre, créer, imaginer, transformer, décorer ? Alors venez rejoindre notre association qui propose toutes ces possibilités dans un climat simple et amical permettant de partager les compétences de chacun.

Autres situations vécues : sortie culturelle au musée de Cassel pour l'exposition « La Flandre et la mer.» photo du site muséedeflandres.fr

Réalisation d'une fresque pour la commune de Serques avec la classe de Mme Delmau CE1, CE2.

Projets :

- Exposition en octobre avec les manifestations liées à «Octobre en fête» à Eperlecques.
- Participation au Téléthon.

A.P.E.L

Association des parents d'élèves

Notre association est un ensemble de parents aidés d'anciens qui œuvrent à l'organisation et au bon déroulement de nos manifestations.

Défilé des enfants et dégustation des crêpes confectionnées par les enfants et les maîtresses puis cuites par des mamans.

Quelques photos de notre repas

C.A.E.

Vie du club

Classement des équipes pour la saison 2014/2015

- Séniors A (Excellence) : 3éme avec 59pts
- Séniors B (Promo 1er div) : 2éme avec 54pts
- Séniors C (3éme div) : 4éme avec 47pts
- Séniors D (4éme div) : 9éme avec 45pts
- U18A (Pré Ligue) : 4éme avec 42pts
- U18B (Elite) : 5éme avec 43pts
- U15 (Elite) : 6éme avec 29pts
- Les plus jeunes (U6 à U13) ont réalisé une très belle saison, avec le plaisir d'être sur les terrains pendant les entraînements et les matches.

Du changement pour la prochaine saison

Le vendredi 26 juin a eu lieu l'assemblée générale du club. Après 10 ans de présidence, **Bruno REBENA** a souhaité passer la main. L'ensemble de l'assemblée a tenu à le remercier pour tout le travail effectué. C'est **David COCQUEMPOT**, joueur au CAE depuis plus de 35ans, qui lui a succédé. On lui souhaite de poursuivre sur la même voie que son prédécesseur, qui reste néanmoins Vice-Président.

Du changement aussi en ce qui concerne les entraîneurs, en effet un nouveau binôme a été officialisé. Il s'agit de **Pierre-Marie VAN ROOY**, succédant à **Freddy BEUREY**, pour l'équipe A et d'**Anthony DUTHE**, qui succède à **Dominique HURTEVENT**, pour l'équipe B. Nous félicitons les 2 entraîneurs pour leurs résultats : une 3ème place en Excellence ainsi qu'une victoire en Coupe DéfiSport pour Freddy Beurey et une 2ème place synonyme de montée en Première division pour Dominique Hurtevent, qui signalons-le a fait monter l'équipe réserve de 2 divisions en 2 ans.

Premier Plateau U9

Le premier plateau U9 a été organisé le dimanche 7 juin. Des équipes de Loon-Plage, Grande-Synthe, Nortkerque, Saint-Martin-au-Laërt, Noyelle-les-Vermelles et du CAE se sont affrontées toute la journée. C'est l'équipe de Loon-Plage qui l'emporta en finale face à Eperlecques. Une gardienne fut mise à l'honneur, il s'agit de Lilou DRIEUX du CAE, reconnue meilleur joueur du plateau.

Journée des Jeunes

Le dimanche 24 mai, était organisée comme chaque année la Journée des Jeunes. Dans chaque catégorie, un match avait lieu et un tournoi **U13** fut organisé.

Le midi, se déroulait la traditionnelle rencontre « Débutants / Mamans ».

Les associations

Coupe Défi Sport

La finale de la coupe DéfiSport, qui s'est déroulée le samedi 20 juin sur le terrain d'Arques, a opposé l'équipe réserve du Touquet évoluant en PHR au CAE (Excellence). Les joueurs de Freddy Beurey, qui quittait ses fonctions d'entraîneur après le match, l'ont emporté aux tirs au but 7-6. Les supporters présents ont félicité l'ensemble de l'équipe.

2éme Tournoi de sixte

Le dimanche 21 juin, était organisé le deuxième tournoi de sixte du club. De nombreux joueurs du CAE avaient composé une équipe et se sont affrontés dans la bonne humeur. Ce sont les « Patachons », qui l'emportèrent.

Coupe Nationale U13

Challenge Fair-Play

Les 2 équipes U18 ont reçu à mi-saison le challenge du Fair-Play du district. La remise des équipements à été faite, en présence du Président, du Vice-Président, de M. le maire, du responsable des jeunes, et des éducateurs du club. Les U18 A ont effectué une fin de saison remarquable en obtenant une nouvelle fois le challenge du Fair-Play et en étant éliminé en demi-finale de la coupe DéfiSport par Coulogne. Nous félicitons l'ensemble des joueurs ainsi que leurs dirigeants.

Les U13 du CAE ont effectué une belle saison, avec notamment un très beau parcours en Coupe nationale « PITCH » (l'équivalent de la Coupe de France) avec une élimination en demi-finale du district Côte d'Opale face à des équipes comme le RC Lens, Boulogne, L'USSO…
Ce beau parcours leur a permis d'être invités à participer au Beach Soccer organisé par la FFF sur la plage du Touquet le dimanche 5 juillet. Félicitations à tous ces jeunes et à leurs dirigeants.

KARATE TAI-JITSU D' EPERLECQUES

http://kceweb.free.fr/club/ https://www.facebook.com/KarateTaiJitsuEperlecques

LES EVENEMENTS MAJEURS DE DEBUT D'ANNEE 2015

LES PASSAGES DE GRADES , l'occasion de féliciter à nouveau le travail de nos pratiquants :

Passage de grades du 14 novembre 2014
Ceinture verte : JF Dandrifosse., PA Faghel
Ceinture orange : R. Becam
Ceinture jaune : L. Grenier., L. Hoellinger
Ceinture bleue :

du 29 mai 2015
R. Becam., N. Pitas, I. Paget., A. Coppey
L. Grenier, C. Holland.

JF, Nell et Daria Dandrifosse.

LES 14 ET 15 FEVRIER, NELL ET DARIA SE QUALITFIENT POUR LA COUPE DE FRANCE !

Nell et Daria se sont qualifiées en Coupe régionale à la Chapelle d'Armentières, par éliminatoires, pour participer aux épreuves de la Coupe de France.

LA COUPE DE FRANCE S'EST DEROULEE LES 4 ET 5 AVRIL A PIERRELATTE (DROME)

Nell et Daria ont fait un très joli parcours mais n'ont pas réussi à se hisser aux 3 premières places. Mais elles ont dignement représenté Eperlecques au niveau France!!

LE 7 MARS 2015, LE KTJE, C'EST UN BUS AU FESTIVAL DES ARTS MARTIAUX DE BERCY!

LE STAGE DU CLUB DU 18 AVRIL,

Animé par Pascal Burlion, 6ème Dan, Expert Fédéral, Responsable National du Taï Jitsu

Des infos sur le Taï-Jitsu: 06/70/53/31/15

Cours le mercredi soir 15h45 - 19h jusque 11 ans, adhésion 53€ /an, le mercredi soir et vendredi soir 19h-20h30 à partir 11 ans, adhésion 58€

COURS GRATUITS

LA FETE DU CLUB, LE 27 JUIN :

Un voyage dans les étoiles, une balade le long de la Houlle, un stage dirigé par Michel Morin, expert en Arts Martiaux, notre 1er professeur ! Une très agréable journée sous le soleil !

ASSOCIATION

DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Association déclarée n° 967 du 10/12/1974 – Journal Officiel du 31/01/1975
Président : Alain DENIS

L'Association des Donneurs de sang Bénévoles d'EPERLECQUES et environs compte 80 DONNEURS et organise 5 collectes par an.

Ces collectes ont lieu à la salle polyvalente d'EPERLECQUES(ou en car sur le parking de la Mairie)

Osez faire le premier pas et donnez votre sang pour sauver des vies.

PROCHAINES COLLECTES :

Samedi 19 septembre 2015
Dimanche 13 décembre 2015

Président : Alain Denis 03.21.93.87.04
Secrétaire : Marie Paule Denis 03.21.93.87.04
Trésorier : Francis Deicke 03.21.93.91.99

Don au Secours Populaire

Depuis une dizaine d'années un Comité de Secours Populaire a été créé pour venir en aide aux personnes en situation difficile. Le local se situe à Bleue-Maison, à proximité de l'école. Il est ouvert le 7 de chaque mois ainsi que le dernier jeudi de chaque mois de 15h à 16h (cf. planning à la grille d'entrée).

L'aide apportée est essentiellement alimentaire avec le concours du Comité Départemental d'Arras ainsi que les aides ponctuelles provenant des bénéfices réalisés lors des séances théâtrales organisées par le Théâtre Club Eperlecquois (TCE).

Vous pouvez noter dès maintenant dans vos agendas leur prochain rendez-vous le 2ème week-end d'octobre pour un nouveau spectacle! Pensez-y !

Le saviez-vous ? (extrait du site internet : www.secourspopulaire.fr

Affirmant son indépendance totale à l'égard de l'Etat, des partis politiques et des syndicats, le Secours populaire français se veut « aiguillon des pouvoirs publics ». Il est avant tout, l'avocat des pauvres. Il favorise également les partenariats avec les entreprises pour développer ses actions de solidarité tout en continuant de coopérer avec d'autres associations. Dans ce sens, pour défendre une aide alimentaire européenne à la hauteur des besoins, le Secours populaire français a, depuis 2010, engagé tous ses moyens pour maintenir le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) avec les Banques Alimentaires, la Croix-Rouge française et les Restos du Cœur. La mise en place du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) a été obtenue.

En 2015, l'association fête ses 70 ans,
70 ans qui constituent le socle de nouvelles ambitions de solidarités locale et mondiale.

Danse & Bouge

Une association créée en 2012 qui touche un large public avec de la danse hip hop qui regroupe différents styles et la zumba.

Nos horaires :

Mardi de 18h à 19h15 : 11 - 13 ans (Over Game)
Mardi de 19h15 à 20h30 : Adultes (No Complex)
Mercredi de 15h à 16h : 9 - 10 ans (Oxygène)
Mercredi de 16h à 17h : 6 - 8 ans (Les Kids)
Jeudi de 18h à 19h : Zumba dès 12 ans
Vendredi de 18h à 19h30 : Ados 1 dès 13 ans (No Limit)
Vendredi de 19h30 à 21h: Ados 2

Durant l'année nous participons à divers événements.
Démonstration de Hip Hop au Téléthon, concours et participations aux stages de danse.
Nous clôturons l'année avec un gala de danse où chacun donne son maximum, au plaisir des danseurs et des spectateurs.

Inscription le mardi 8 septembre
La reprise des cours se fera la semaine suivante (dès le mardi 15 septembre).

Club des Aînés

Repas de printemps qui a eu lieu le 27 mai 2015

L'assemblée générale qui a eu lieu le 24 janvier 2015

Marie-Paule Dourlent a pris les fonctions de Présidente au sein du club des Aînés.

Merci à Madame Thérèse Fenet pour son dévouement en tant que Présidente pendant toutes ces années.

La kermesse des aînés aura lieu le 5 et 6 septembre 2015 à la salle polyvalente.

Le samedi 5 septembre 2015 :
concours multi-jeux à partir de 14h00.

Le dimanche 6 septembre 2015 :
Apéritif à 11h00 suivi d'un repas ouvert à tous, adhérent ou non.

Retour sur la fête de la Musique !

Merci aux 4 groupes qui sont venus animer nos cafés et vous avez été nombreux à vous déplacer pour faire la fête ! Avant cela, l'Harmonie la Renaissance a donné le coup d'envoi en défilant au marais de la Vlotte. A l'année prochaine !

Les différentes créations avec le logo d'Eperlecques :
A gauche le verre gravé offert aux médaillés du travail au 1er mai, à droite, une œuvre d'art de notre pâtissier chocolatier Julien Hanon avec la collaboration précieuse de Céline Marquillier, qui vous servent à la boulangerie Au Chant du Moulin, merci à eux de mettre en exergue notre beau clocher et ce logo qui s'y intègre parfaitement !

AUTOSUR
Tél. 03 21 39 28 29
Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h30
Samedi de 8h00 à 18h00
Spécialisé : Camping car même voies larges
Véhicule de collection
Véhicule équipé GAZ
4X4
106 rue de l'église
EPERLECQUES

Boulangerie
Au Chant du Moulin
Pâtisserie
8 la place - 62910 Eperlecques
Tél : 03 91 92 33 13
Du mardi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
Le dimanche de 6h30 à 12h30
Fermeture hebdomadaire le dimanche après-midi et le lundi

La municipalité remercie ses annonceurs, réservez-leur votre confiance !

DURIEZ
& Fils
NEGOCE
Siège social :
36, Route de Moulle - BP 62001 EPERLECQUES
62508 ST-OMER CEDEX
Tel. 03 21 93 66 96 | Fax. 03 21 39 25 92
sa-pduriez@wanadoo.fr
Beaurainville ..... Tel. 03 21 86 31 43
Beussent ..... Tel. 03 21 90 50 63
Coupelle Vieille ..... Tel. 06 87 67 47 73
Nielles-Les-Bléquin ..... Tel. 03 21 39 60 98
Thiembronne «La Croix» ... Tel. 03 21 39 75 90
Wavrans-sur-l'Aa ..... Tel. 03 21 38 41 11

Au Fournil
du Gandspette
Boulangerie - Pâtisserie
03.21.93.62.96
Ruyffelaere Xavier
84, rue Gandspette - 62 910 EPERLECQUES

Le Zodiaque
Café
Vente de cigarettes électroniques et recharges
FDJ
PMU
Vente de téléphones prépayés et recharges
2, la Place - Eperlecques - Tél : 03 21 39 91 52
Du lundi au Samedi 7h-21h non stop / Le Dimanche 7h-14h30 et 17h30-21h

SARL LE SULKY
60, rue de la gare
62910 Eperlecques
Café, pmu, loto
CHEZ BRUNO ET SYLVIE
Tel: 03/91/92/23/62 ou 09/67/43/17/47
E-mail : lesulky62910@orange.fr
Siret: 80489971400013

La Table
Houlloise
Restaurant-Traiteur
Julien SANSON et Olivier FICHAUX
41, route Nationale - 62910 Houlle - 03.91.92.10.51

CAFÉ DE LA MAIRIE
IMPRIMERIE
Café de la Mairie
14, rue de la Mairie - 62910 EPERLECQUES - 03 21 93 92 98

Pompes funèbres
HARLAY
Organisation complète de funérailles
Accès à tous salons funéraires
Contrats Obsèques
Menuiserie
Neuf et Rénovation
101, Rue de l'Eglise
62910, EPERLECQUES
Tél: 03.21.93.12.71.

Vente et SAV
ABSN
Anthony BOUCHEZ
Tél : 03 21 39 42 36
Port : 06 23 64 68 58
Fax : 09 78 13 08 68
www.absn-nord.fr - Mail : abouchez-absn@sfr.fr
26 Rue Saint Pierre - 62910 EPERLECQUES
Aspirateur poussière
Aspirateur eau et poussi
Aspirateur industriel
Monobrosse
Lustreuse
Autolaveuse
Balayeuse
Nettoyeur haute pression
Produits d'entretien
Disques

SARL DOUTRELANT
VENTE DE TÔLES
TOITURE, PANNEAUX
ISOLANTS 2ème CHOIX
18 rue Saint-Gilles 62910 EPERLECQUES
Tel 03 21 88 40 47 / 06 80 66 43 95
jpdoutrelant@orange.fr

BÉTON PRÊT
À L'EMPLOI
Chape liquide - Matériaux
et Fabrication de Parpaings
SARL SBDF
B.P. 35 - 62910 EPERLECQUES
TÉL. : 03 21 93 27 50 - FAX : 03 21 93 60 13

Histoires de coudre
Retouches et confection
Ourlet jupe, pantalon, fermeture, rideaux, ...
Corinne GHIER - DECLERCK
15 bis, rue de westrove
62910 EPERLECQUES
Tél : 03 21 88 85 61
Horaires :
Du Mardi au Vendredi de 9h30 à 18h30
sauf le Mercredi de 9h30 à 17h30
Le samedi de 9h30 à 12h00

PIZZA NINIE
Après l'apéro ne vous déplacez plus!
Pizza Ninie vous livre pour zéro euro
0321882662 0665473911
PIZZA À PARTIR DE 6.00

EPERLECQUES
13 juillet 2015
Fête Nationale

Conception : Communication - Mairie d'Eperlecques
Impression : Diolène Imprimerie Eperlecques